

# Energie: la revanche du consommateur

*Trop chère, l'électricité? Allons, donc! En se regroupant, les ménages réussissent souvent à réduire leurs factures énergétiques. Tout bénéfique, aussi, pour les liens de voisinage.*

**L**ibéralisation: tous pigeons? D'accord, la rime est abusive. Il n'empêche: depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, d'innombrables ménages ne digèrent pas la hausse – effective ou annoncée – de leurs factures de gaz et/ou d'électricité ou, à tout le moins, s'exaspèrent des mille embûches qui compliquent leurs relations avec leur nouveau fournisseur. Certains, pourtant, ne perdent pas le nord et parviennent à négocier à la fois des tarifs intéressants et des avantages en tout genre. La recette de leur succès? Le regroupement.

La méthode est simple et s'inspire d'une pratique déjà ancienne: des voisins ou amis commandent ensemble leur mazout de chauffage. Plus les quantités achetées sont grandes, plus les tarifs baissent. Depuis quelques mois, et souvent bien avant la date officielle de la libérali-

sation, des groupements d'achat se sont ainsi constitués pour profiter à fond de la concurrence entre fournisseurs d'électricité. « Réunis à plusieurs dizaines de ménages, les consommateurs peuvent bénéficier d'une ristourne annuelle qui, pour un ménage moyen, varie de 60 euros, dans les zones Electrabel, à 180 euros, dans les zones Luminus (1) », explique Pierre Mélon, administrateur de Pronergie, une société indépendante qui, en partenariat avec les communes, fait office d'intermédiaire entre clients et fournisseurs.

Inaugurée à Amay dès 2005, la formule a fait des petits en 2006, à l'est du pays: Plombières, Welkenraedt, Malmedy, Visé. Mais elle fait tache d'huile: Fontaine-l'Évêque, Gembloux, Ciney, etc. « Il s'agit, le plus souvent, de communes où Ecolo est présent dans les majorités politiques, constate Mélon. Mais, ici et

là, les libéraux s'y sont associés: après tout, il s'agit de faire jouer pleinement la concurrence. » Outre la diminution de prix (parfois plus réduite que les montants cités ci-dessus), les consommateurs bénéficient d'autres avantages, comme l'organisation de séances d'information sur les économies d'énergie à domicile et l'accompagnement personnalisé en cas de litige avec

le fournisseur. « Dans 60 à 85 % des cas, si l'information est complète et impartiale, les gens optent pour l'énergie "verte" (NDLR: produite par des sources d'énergie renouvelable: eau, vent, biomasse), soit parce qu'elle est la moins chère sur le marché, soit parce qu'ils sont prêts, malgré un léger surcoût, à faire un geste envers cette filière, respectueuse de l'environnement. »

## Des fonctionnaires applaudis

Mais l'intérêt des groupements d'achat réside aussi dans la constitution, au sein des quartiers et des villages, de nouvelles dynamiques sociales. Dans des hameaux très reculés, des communes ont ainsi ouvert des permanences spéciales d'information sur l'énergie, très fréquentées par les personnes âgées, souvent considérées comme les oubliées de la libéralisation. Ici et là, des échevins et des fonctionnaires communaux n'en reviennent toujours pas de s'être fait applaudir, en public, pour avoir mis sur les rails de tels groupements dans leur entité. « D'habitude, on vient à l'administration communale pour râler... », glisse l'un d'eux. Prenant la balle au bond, certains édiles ont organisé des formations « énergie » spécifiquement adressées aux travailleurs sociaux du CPAS local. Et c'est sans compter les relations informelles nées entre voisins qui, jusque-là, s'ignoraient...

Les « regroupements électriques » ●●●

*Des voisins, qui s'ignoraient, commencent à se parler*



Dans 60 à 85 % des cas, les gens optent pour l'énergie « verte ».

●●● ne sont, après tout, que de simples prolongements d'initiatives antérieures. Ces deux dernières années, de 200 à 300 ménages wallons se sont réunis pour acheter en commun des panneaux solaires (2). Pendant la seule année 2006, 1 500 mètres carrés de capteurs thermiques, destinés à chauffer l'eau sanitaire, ont ainsi été installés selon les mêmes principes que l'achat commun d'électricité: information indépendante, accompagnement personnalisé et mise en concurrence tant des fournisseurs que des installateurs. De quoi convaincre ceux qui, malgré les primes, hésitent à acquiescer une installation dont le prix oscille entre 6 000 et 8 000 euros.

Quant aux communes, elles commencent, elles aussi, à se regrouper pour faire front à l'augmentation du prix de l'électricité. On peut les comprendre... Elles craignent de subir une hausse de 70 % des factures de l'éclairage public à partir de 2008! Là aussi, l'économie directe et immédiate n'est que le sommet de l'iceberg. D'autres bénéficiaires sont à attendre. « Le principe de la centrale d'achat ne fera économiser aux communes que 3 à 4,5 % de leur facture électrique, avertit Eric Van Poelvoorde, administrateur de l'intercommunale Idefin et échevin à Gembloux. Mais il incitera les communes à s'intéresser – enfin! – à leurs coûts énergétiques et, peut-être, à opter pour une gestion informatique individualisée de chacun de leurs bâtiments. » Allons bon, va pour une rime plus souriante: « La libéralisation, ça a du bon... » ●

Philippe Lamotte

(1) Les « zones » d'un fournisseur sont celles dans lesquelles il a été déclaré fournisseur par défaut.  
(2) Infos: [www.grach.be](http://www.grach.be)



Payer son énergie moins cher: possible, en faisant jouer l'effet de groupe.